



PRÉFET
DE LA SARTHE

Le Mans, le 19 mai 2017

Fermeture exceptionnelle du service de l'immatriculation des véhicules le mardi 23 mai 2017

Le service de l'immatriculation des véhicules de la préfecture sera exceptionnellement fermé au public le

mardi 23 mai 2017

Les professionnels de l'automobile seront accueillis dans les conditions habituelles.

Les horaires d'ouverture des services sont consultables sur le site de l'Etat en Sarthe :

<http://www.sarthe.gouv.fr/coordonnees-horaires-acces-a1.html>